

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [wendy-belanger-csrl-net](#)

<https://www.cadre21.org/membres/89710c70d5b834c77696b268>

Date d'obtention : 2026-01-23 14:03:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Nous devons rassurer l'auteur du signalement et la jeune victime lorsqu'il y a signalement. Il est important de soutenir les jeunes dans ce processus. Il faut ensuite évaluer l'incident en posant des questions sans jugements et en étant réconfortante. Nous devons par la suite utiliser la grille d'évaluation afin de déterminer la nature, les intentions, l'étendue de l'incident et l'amorce. S'informer si d'autres personnes est au courant de la situation. La prochaine étape est de vérifier les informations auprès de témoins ou autres jeunes impliqués dans la situation et remplir la grille d'évaluation. Il est important de parler aux jeunes seul à seul afin de ne pas interférer dans des déclarations. Il est important de parler de la vie privée de chacun en demandant de ne pas parler de l'incident avec d'autres jeunes. Durant ces étapes, il est important de ne jamais consulter de photos ni vidéos. Il faut agir rapidement pour éviter que les médias se propage s'il s'agit d'une situation d'urgence.

Nous devons ensuite rencontrer l'instigateur afin d'avoir sa version des faits. Il faut toujours préserver la confidentialité des élèves concernés qui ont fourni de l'informations. Ces explications aideront davantage à comprendre l'intention du geste derrière l'incident. Par la suite, l'école pourra être jugé à l'aide de la grille d'évaluation s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de déclencher la trousse SEXTO, même si nous avons des raisons de croire que le jeune a effacé les photos ou vidéos, même s'il collabore et a reçu et dit ne pas avoir redistribuer, il ne faut négliger aucun détail. Si le jeune ne désire pas collaborer, un appel à la police sera logé et le dossier sera prit en charge par le service de police. IL faut toutefois rencontrer les jeunes même si ce n'est pas de la pornographie juvénile afin de parler du respect de la vie privée et de ne surtout pas redistribuer la photo ou vidéo et de supprimer celle-ci. En tout temps faire référence à la grille d'évaluation. De plus, l'école n'est pas mandataire des policiers si ceux-ci nous demandent de rencontrer des jeunes suite à une instigation. Lorsqu'une situation est rapportée par un parent, nous devons le référer directement au service de police car le protocole SEXTO ne s'applique que dans le cadre référent de l'établissement scolaire. S'il y a cas de récidive, nous devons toutefois déclencher le protocole SEXTO.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate selon moi est celle de prendre la décision d'appeler au service de police suite à un déclenchement de trousse sexto s'il n'y a pas de propagation de photo ou vidéo et aucun acte malveillant et même s'il est aucunement question de pornographie juvénile. Il est aussi bien important de déclencher la trousse SEXTO avec tous les jeunes qui détient de l'informations avant de sauter directement à l'appel au service de police. Nous sommes la porte d'entrée pour la validation de beaucoup d'informations ce qui aidera assurément l'enquête. Bref, dans tous les cas, il faut déclencher la trousse SEXTO sans hésitation.